

"Proposé par F. X. Ouellet, secondé par J. W. Blanchet, que les membres du cercle "St-Joseph No 1 prient respectueusement le Bureau Exécutif, de bien vouloir procéder à la liquidation de la caisse locale des malades du cercle aux termes des articles 211c, 211e, 211f des statuts.

" Que les membres inscrits à la caisse locale des malades soient inscrits à la caisse centrale des malades.

" Que l'inspecteur en chef soit autorisé à donner quittance et main-levée et radiation d'hypothèque résultant des contrats de prêts ou transports effectués par le cercle."

La centralisation de la caisse des malades de l'Alliance Nationale devient de plus en plus populaire. Au cours de ses remarques, M. l'Inspecteur en chef a déclaré qu'il ne restait plus que neuf caisses locales, mais il espère qu'après avoir donné des explications aux membres de ces cercles, sur cette importante question, tous donneront leur adhésion à l'expectation de un ou deux peut-être.

CERCLE CONTANT, No 173

A son assemblée du 11 mars dernier, le cercle Contant avait le plaisir d'entendre une fort intéressante conférence par l'abbé J. O. Piette, chapelain du cercle.

L'habile conférencier a traité son sujet avec maîtrise. Il a fait voir les tendances antireligieuses de certains groupes qui s'intitulent socialistes et le but fallacieux vers lequel ils veulent pousser les travailleurs. La réforme sociale ne s'accomplira qu'en autant qu'elle s'appuiera sur les enseignements de l'Eglise, gardienne de la morale et dépositaire de la vérité.

L'orateur a remporté un beau succès et nos confrères espèrent que leur chapelain voudra, avant longtemps, leur faire une nouvelle conférence et contribuer à leur saine instruction.

CERCLE DUFURNEL, No 305

Suivant sa coutume depuis sa fondation, le cercle Dufournel a voulu célébrer la fête de Pâques de la façon la plus solennelle, et le 29 mars dernier, dès six heures du matin, nos confrères se mettaient en marche pour se rendre à l'église de l'Ange-Gardien, comté de Montmorency.

La procession défila dans l'ordre suivant : fanfare, drapeaux de l'Association, officiers et membres du cercle avec leurs insignes.

Plus de 140 sociétaires figuraient dans cette superbe démonstration, à la fois religieuse et mutualiste.

Tous les membres communèrent et le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Omer Plante, aumônier du cercle. L'espace ne nous permet pas de rapporter le texte de ce sermon de choix, qu'il nous suffise de dire que la parole éloquent du prédicateur sema dans les coeurs le bon grain et les fermes résolutions.

Après la messe, la fanfare termina la démonstration par un joli concert des plus goûtés.

A la suite de cette fête magnifique, le cercle a reçu huit demandes d'admission de nouveaux membres, ce qui portera son effectif à 150 sociétaires.

Nos félicitations aux officiers et aux confrères du vaillant cercle Dufournel.

INSTALLATION D'UN CERCLE DE DAMES A FARNHAM

Dimanche, le 19 avril, avait lieu dans la salle de l'Hôtel de Ville de Farnham, l'installation du cercle Anne de Beaujeu No 404, sous la présidence de M. Charles Duquette, 2e Vice-Président Général et Inspecteur en chef de l'Alliance Nationale.

Le nouveau cercle, qui compte un effectif de quarante-cinq membres, a été organisé par M. J. E. Alfred Arnaud, aidé de M. Louis Johnson.

Les membres du cercle Laflamme assistaient en grand nombre à cette séance mémorable et ont été vivement impressionnés par les diverses cérémonies d'engagements d'honneur, d'élections d'officières, etc.

Après l'installation des officiers, M. Chs Duquette félicita les membres du cercle de leur esprit d'initiative, et pronostiqua qu'une organisation commencée avec un tel succès ne peut que progresser.

LA POLITESSE

La plus belle qualité de la politesse, c'est qu'elle profite aux faibles; elle met à l'abri leur amour-propre inquiet, elle les préserve et les garantit. Elle est, de la part des forts, comme un engagement de ne pas user jusqu'au bout de leurs avantages, d'en avoir pour ainsi dire la pudeur, de reconnaître une existence et une dignité à ceux qu'ils pourraient impunément humilier. Le vrai principe de la politesse consiste à ne pas saluer seulement les passants, les victorieux, ce qui ne serait que déférence, mais à rendre à tout être humain, dans quelque condition, qu'il soit, les égards qui sont dus à l'homme. Elle est toute proche de l'honneur, qui, lui aussi, est une obligation qu'on s'impose de ne pas penser qu'à ses intérêts et de respecter dans les autres leur faiblesse, au lieu de s'en prévaloir. Elle touche à l'honneur, elle en est comme le côté le plus doux. Aussi demandait-elle, pour y naître, une nation à la fois généreuse et délicat. Les peuples grossiers en seront à jamais incapables. Ils sentent bien, tout de même, ce qu'elle vaut, et que ce n'est rien d'être fort, tant qu'on n'a pas poli sa force. Mais ils ont beau faire et se contraindre un moment, leur naturel les emporte. On voit bien, cependant, ce qu'il arrive dès que la politesse manque. Dès qu'on ôte aux caractères ce harnais puissant et léger, il n'y a plus que des sauvages, il n'y a plus que des bêtes brutes. La violence seule fait loi. Le faible est non seulement vaincu, mais offensé. En voyant quelles moeurs tendent à s'établir, toutes de dédain grossier, pour ceux dont on croit n'avoir rien à craindre, on se demande si, malgré toutes les révolutions égalitaires, la condition des faibles ne va pas devenir pire qu'elle fut jamais et on tremble en pensant à tout ce qu'ils auront à subir.

. AVIS .

Concours Automobile TIRAGE

Avis est, par la présente, donné à qui de droit, que la date du tirage au sort de l'automobile donnée comme prix de concours, aux termes de l'arrêté du Bureau Exécutif, en date du trois décembre 1912, a été fixée à mercredi, le trois juin 1914, à huit heures du soir, au Bureau de la Société, 55 avenue Viger, Montréal.

Les Présidents de cercles et de bureaux de perception sont respectueusement invités d'être présents à ce tirage qui sera public.

Par ordre du Bureau Exécutif

G. MONET, Sec.-Général

UN DORMEUR

M. de Buffon, l'illustré naturaliste, était peu matinal. Aussi exécutait-il très rarement la tâche qu'il s'imposait chaque jour.

Lorsqu'il commença son "Histoire naturelle", il résolut énergiquement de se lever tous les matins à cinq heures en été, à six heures en hiver et, pour appuyer fortement cette résolution, — il redoutait sa faiblesse — il chargea son valet de chambre de le veiller à l'heure dite et, en cas de résistance d'employer n'importe quel moyen pour le faire lever.

Afin de stimuler son zèle, il alla jusqu'à lui promettre un écu tous les matins.

Un jour Buffon, étreint par un invincible sommeil, refusait obstinément de quitter son lit. Son domestique, après avoir usé de toutes les manœuvres usitées en la circonstance, finit par lui tirer les pieds.

—Vous êtes un insolent ! cria alors le dormeur, je vous chasse ! Sortez !

Le valet de chambre sortit, en effet, mais ne tarda pas à revenir chargé d'une cuvette pleine d'eau froide qu'il lança d'un jet sur son maître déjà endormi, puis s'esquiva aussinquiet sur les conséquences de son geste.

Un coup de sonnette le rappela bientôt. Il se présenta, tout ému.

—Donne-moi du linge, mon garçon, lui dit Buffon en souriant, tu m'as trempé jusqu'aux os... Mais je ne te le reproche pas, et tu n'as pas volé ton écu ce matin.

A la fin de sa vie, l'illustré écrivain racontait volontiers l'aventure et terminait :

—Je dois à ce gaillard-là trois à quatre volumes de l'"Histoire naturelle."